L'OFFICE DE TOURISME
CLASSÉ EN CATÉGORIE 1

FaciliBus
Vos déplacements en toute liberté
Pays du Mont-Blanc

FACILIBUS SE DÉPLOIE
AU PAYS DU MONT-BLANC

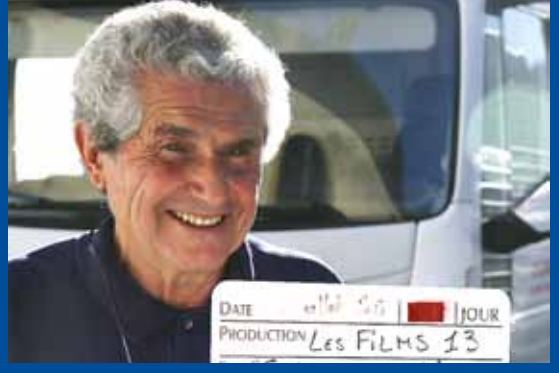

CLAUDE LELOUCH A TOURNÉ
DANS SAINT-GERVAIS

BIENVENUE AU NOUVEAU
CONSEIL DES ENFANTS

Le journal d'informations municipales des Saint-Gervolains / **HIVER 2013-2014**

PROJECTIONS

La Montagne à l'État Pur

N°20

Succès pour le 1er Pandathlon WWF à Saint-Gervais

Édition 2014 prévue du 27 au 29 juin 2014

mont-blanc
SAINT GERVAIS

www.saintgervais.com

DÉBUT DU CHANTIER DE LA RÉNOVATION DU TMB

Le TMB, un atout pour le tourisme haut-savoyard

Reconnu comme l'un des fleurons des équipements touristiques du département de la Haute-Savoie, le Tramway du Mont-Blanc a fait l'objet d'une attention toute particulière dans le cadre du « *plan tourisme départemental* ».

C'est ainsi que le Conseil général de la Haute-Savoie, concédant-propriétaire de cet équipement[1], a décidé de mettre les grands moyens pour permettre la restauration de la ligne et l'aménagement de son arrivée au terminus du Nid d'Aigle.

Dans ce cadre, la Compagnie du Mont-Blanc, concessionnaire-exploitant, a entrepris depuis deux ans la réfection des portions de la voie les plus en mauvais état ainsi que la construction d'une « *casquette* » de protection entre les deux tunnels d'arrivée au nid d'aigle conçue pour protéger le train et la voie des chutes de pierres. Ces derniers travaux ont été demandés par les services de l'État à la suite d'une purge naturelle des couloirs amont lors d'un très gros orage.

Le Conseil général a versé à la Compagnie du Mont-Blanc une participation de 1 390 700 € pour un coût prévisionnel de cette première tranche de travaux de 3 476 750 €.

Après ce volet sécurité, c'est au tour du reste des douze kilomètres de voies d'être remis à niveau du Fayet jusqu'au Nid d'Aigle. Une nouvelle tranche de travaux a donc commencé en 2013 depuis le Perchoir jusqu'à Montivon soit un kilomètre cinquante de rails. En 2014 deux autres secteurs seront refaits : 600 mètres depuis le Pont-levis jusqu'au Perchoir et 850 mètres de Bellevue au Mont-Lachat.

Ces travaux sont rendus possibles par le financement apporté par le Conseil général de la Haute-Savoie à hauteur de 8 500 000 €, mais ils ne suffiront cependant pas à assurer la pérennité de ce fleuron du tourisme haut-savoyard. Ainsi, parallèlement à cette remise en état, un seconde tranche indispensable consistera à améliorer l'accueil des voyageurs et des touristes au terminus du Nid d'Aigle qui aujourd'hui ressemble d'avantage à un « *no man's land* » qu'à un terminus au bord du glacier de Bionnassay.

La Compagnie du Mont-Blanc a abandonné le projet du prolongement de la voie jusqu'au nouveau refuge du Nid d'Aigle

Si la 1re guerre mondiale et la crise économique de l'époque ont réussi à stopper net l'achèvement du projet initial du TMB qui prévoyait de le faire arriver au sommet de l'aiguille du goûter, les élus saint-gervolains ont demandé depuis 2001 que, plus modestement, l'arrivée au Nid d'Aigle soit aménagée.

Ainsi est né le projet de prolonger la voie sur une longueur d'environ 200 à 300 mètres afin de faire arriver les trains à plat en contrebas du nouveau refuge communal du Nid d'Aigle construit en 2006, l'ancienne cabane du Nid d'Aigle ayant été détruite dans un incendie. La Compagnie du Mont-Blanc a alors sollicité toutes les autorisations administratives nécessaires, dont celle au titre du site classé. Elles lui ont été délivrées le 20 juillet

2007. En 2006, les élus saint-gervolains, considérant l'intérêt pour la Commune de voir enfin achevé le terminus du TMB avaient décidé de participer financièrement à ces travaux aux côtés du Conseil général. L'avenant 31 à la convention de délégation de service public du TMB du 9 juillet 1904[2] a scellé cette décision de la Commune de Saint-Gervais qui s'est engagée à reverser à la Compagnie du Mont-Blanc pendant douze ans un montant identique aux sommes qu'elle encaisse au titre de la taxe sur les remontées mécaniques (5 %), dite « *taxe Ravanel* ».

La Compagnie du Mont-Blanc qui a bénéficié en 2007 de la somme de 67 180,56 €, en 2008 de 59 085,57 €, en 2009 de 70 679 €, en 2010 de 73 596 €, en 2011 de 67 350 € soit un total de 337 891,13 € s'était engagée contractuellement à réaliser ces travaux entre 2007 et 2011 pour un montant de 1 300 000 €.

En 2012, la Commune de Saint-Gervais n'a pu que constater qu'ils n'étaient pas commencés et encore moins achevés. Elle a alors cessé de reverser le produit de la taxe remontées mécaniques à la Compagnie du Mont-Blanc.

En 2013, la Compagnie du Mont-Blanc a sollicité le Conseil général pour signer un nouvel avenant, auquel la Commune de Saint-Gervais n'est pas partie prenante, pour faire acter de sa décision de ne pas mettre en œuvre ce projet de prolongement de la voie du TMB, choisissant de limiter les travaux à un simple aménagement de la plateforme actuelle.

La Commune de Saint-Gervais prenant acte de cette décision a notifié à la Compagnie du Mont-Blanc sa volonté de résilier l'avenant 31 en raison de son inexécution et lui a demandé le remboursement des sommes versées, soit 337 891,13 €. ▮

[1]L'exploitation des chemins de fer à crémaillère relève de la compétence des départements alors que celle des liaisons par câble est de la compétence des communes.
[2]La concession prendra fin le 31 décembre 2018.

PROJECTIONS
SOMMAIRE

Tramway du Mont-Blanc	2
Montagne	3
Intercommunalité	4
Sport	5
Travaux	6
Agriculture	7
Pandathlon WWF	8
Site classé du Mont-Blanc	9
Événements	10
Tourisme	11
Vie Locale	12-13
Informations	14-15
État civil	16

N°20 // HIVER 2013-2014

Directeur de publication : Jean-Marc Peillex

Rédaction en chef : Nathalie Deschamps, Elsa Riche

Rédacteurs : Aurélie Aniquet, Jocelyn Clevy, Véronique Clevy, Nathalie Deschamps, Claire Grandjacques, Joël Jiguet, Didier Josephe, Jean-Marc Peillex, Monique Ract, Elsa Riche, Bernard Sejalon, Gabriel Tuaz-Torchon, Union commerciale et artisanale de Saint-Gervais et les services municipaux.

Crédits photos : Pascal Alemany, Association Téléthon Haute-Savoie, Comité de la Foire Agricole, Communauté de Commune Pays du Mont-Blanc, Compagnie du Mont-Blanc, Antoine Dupuis, Famille de Mme Fay, Annabelle Kam WWF France, Collection Henri Lavigne, Mairie de Saint-Gervais, Micro-crèche du Fayet Babilou, Mont d'Arbois Astronomie, Office de Tourisme de Saint-Gervais, Jean-Louis Passerat, Valérie Perrin Films 13, RGD74, Clothilde Richalet WWF France, Olivier Sidler cabinet B Cube, SISE, Ski-club de Saint-Gervais, STBMA, Studiobuonaventura.com, Tennis club Passy Saint-Gervais Mont-Blanc,Pascal Tournaire, X.

Maquette : Scoop Communication

Imprimerie Plancher

Informations légales : ISSN 1266-6866, dépôt légal à parution
8 000 exemplaires

Imprimé sur papier aux normes PEFC issu de forêts gérées durablement. Emballage en plastique biodégradable à base d'amidon de maïs

COUP DE JEUNE POUR LA TÉLÉCABINE SAINT-GERVAIS/LE BETTEX

La télécabine de Saint-Gervais / le Bettex est l'appareil central de la Station : il permet l'accès et le retour au domaine skiable pour les skieurs et les nombreux piétons qui l'empruntent.
Appareil de haute performance, il assure sur près de 3 km de long et 500 mètres de dénivellation un débit horaire de 2 000 personnes. Par comparaison, pour rendre le même service il faudrait mobiliser 33 cars de 60 places.
Pour 2013, la STBMA a fait le choix de donner une nouvelle image et un nouveau confort à l'installation avec le remplacement des 33 cabines par des cabines de 20 places qui bénéficient de la technologie la plus récente, avec de nouvelles suspensions qui assurent un passage amélioré au moment de l'embrayage de la cabine et au passage des pylônes. Toutes les faces du véhicule sont largement vitrées pour offrir la plus large vision sur la Station et le merveilleux panorama du massif du Mont-Blanc.
Nouveauté également, les passagers disposeront de dix places assises. En période d'affluence, les sièges seront automatiquement relevés pour retrouver les 20 places debout.
Moins spectaculaire, mais tout aussi important pour une disponibilité maximum, l'ensemble de l'installation électrique de commande, sécurité et traction a été remplacé.
L'investissement, qui sera amorti sur une quinzaine d'années, s'élève globalement à 2,4 millions d'euros TTC. C'est à ce prix que le DMC s'offre une nouvelle tranche de vie. ▮

CONSTRUCTION D'UN OBSERVATOIRE D'ASTRONOMIE AU « MONT-D'ARBOIS »

Saint-Gervais se rapproche des étoiles…

La Commune a autorisé la construction d'un observatoire d'astronomie sur la crête du Mont-d'Arbois, au Sud-Est de la gare supérieure de la Princesse. La construction est édifiée par l'Association Mont-d'Arbois Astronomie sur un terrain communal dans le cadre d'un bail à construction de 30 ans au terme duquel cette dernière deviendra propriété de la Commune. L'observatoire est constitué d'une construction d'un seul niveau, comprenant salle d'accueil, réserves et toilettes pour une surface d'environ 45 m², associés à une coupole équipée d'un puissant télescope, et d'une terrasse extérieure d'environ 50 m² qui recevra des télescopes mobiles.
L'accès à ce site se fera suivant les réglementations en vigueur, et notamment par les remontées mécaniques en période hivernale. ▮

À VOS RAQUETTES !

La « *raquette à neige* » est une activité de plus en plus prisée : pratiquée à l'origine en randonnée « *sauvage* » par les plus sportifs, puis le long d'itinéraires balisés, elle compte maintenant un grand nombre d'adeptes moins aguerris aux sports d'hiver.

La promenade en raquettes est en effet un moyen de déplacement sur la neige accessible au plus grand nombre. Elle permet à chacun de pratiquer une activité physique adaptée à ses capacités ou tout simplement de profiter de la beauté de la moyenne montagne en hiver.

Saint-Gervais propose des itinéraires raquettes sur tous ses versants : Mont d'Arbois, Saint-Nicolas et le Prarion. Un dépliant remis à jour cette année est disponible à l'Office de Tourisme. Les amateurs y découvriront des parcours ou des boucles adaptés à leur niveau.

Ces itinéraires sont balisés suivant la charte élaborée par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc en harmonie avec le schéma global de balisage départemental : vous reconnaîtrez le logo raquette, le fléchage et les panneaux informatifs à leur couleur « *cyclamen* ».

La CCPMB réédite également un topo raquettes recensant un grand nombre d'itinéraires dans le Pays du Mont-Blanc.

Les recommandations de sécurité sont rappelées dans ces documents et sur certains panneaux.

La plus grande prudence est recommandée lorsque les itinéraires traversent ou longent une piste de ski alpin ou de ski de fond.

À noter : en raison de la responsabilité engagée par la Commune et les Remontées Mécaniques, le tronçon allant de « *Chez la Tante* » au Mont-Joux (le long de la crête et à proximité immédiate de l'étroite piste de ski alpin) ne sera pas balisé. ▮

FACILIBUS PAYS DU MONT-BLANC : SUCCÈS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Mille trois cent inscrits en trois mois de service, un chiffre qui a de quoi donner le sourire aux élus de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc. Avec une moyenne de vingt sept voyages par jour pour les deux premiers mois, ce service qui vient tout juste de démarrer et est encore en phase d'expérimentation est un vrai succès. Un quatrième véhicule a été mis en circulation le 12 novembre 2013 qui permet d'ores et déjà d'assurer dix courses de plus chaque jour.

Facilibus est un transport public et n'offre donc pas autant de souplesse qu'un autre moyen de transport, mais les utilisateurs ont trouvé leur compte et savent s'y prendre pour en profiter comme ils le souhaitent. À titre d'exemple, le succès du service fait qu'il devient difficile de prévoir son déplacement uniquement la veille pour le lendemain car les disponibilités sont vite saturées.

On ne peut qu'en déduire que ce service répond aux attentes de la population et que cette dernière s'est bien appropriée ce nouveau moyen de transport qui s'inscrit en complément de l'ensemble du transport collectif notamment les sept lignes départementales Lihsa et des dix neuf lignes de skibus présentes sur les dix communes du Pays du Mont-Blanc, démultipliant ainsi le potentiel de déplacement.

Le profil des utilisateurs est varié, avec 68 % d'utilisateurs femmes, 50 % de plus de 65 ans et 34 % de moins de 25 ans. Gageons que cet hiver le nombre d'inscrits grimpera encore et que Facilibus deviendra un mode de transport incontournable du Pays du Mont-Blanc. ▮

Renseignements et inscriptions : un seul numéro vert, le 0800 2013 74

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ET DE RÉNOVATION DE LA STATION D'ÉPURATION

Située sur la Commune de Passy, la station d'épuration (STEP) du Syndicat Intercommunal pour la Station d'Epuration (SISE) traite les eaux usées des communes de Saint-Gervais, Passy et les Contamines-Montjoie. Son extension et la rénovation d'une partie existante datant de 1992 ont été rendues nécessaires par l'accroissement des flux à traiter et la nécessité de traiter la pollution conformément à l'arrêté du 22 juin 2007 qui impose un traitement de l'azote avec un rejet limité à 15mg/l en NH4+. Dès lors qu'il est devenu indispensable d'augmenter la capacité de la station pour faire face aux flux actuels et futurs et d'accroître ses performances pour répondre aux exigences réglementaires, un programme de travaux a été défini concernant plusieurs domaines. Suite à la consultation des entreprises, la réalisation de ces travaux a été confiée à la société OTV du groupe Véolia qui fait partie des leaders mondiaux dans le domaine de l'épuration des eaux usées. Une vingtaine de sous-traitants spécialisés sont intervenus entre avril 2011 et août 2012 compte tenu de la complexité des travaux à réaliser.

La station agrandie est à présent en fonctionnement avec des résultats de traitement conformes aux normes actuelles. Elle a été inaugurée en présence du Président du SISE, François Abbé et des élus des communes concernées le 19 septembre 2013 dernier. L'opération globale représente 7,8M€ HT d'investissements. ▮

MUTUALISATION DES AGENTS DES POLICES MUNICIPALES : LE BILAN APRÈS LES PREMIERS MOIS

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc a accompagné courant 2013 le projet de mutualisation des agents des polices municipales des communes de Praz-sur-Arly, Combloux, Saint-Gervais et les Contamines-Montjoie. Comment cela se passe-t-il depuis au quotidien ?

Après un premier été, le bilan semble positif du côté des maires des communes, des policiers et du public. Le contrôle des infractions a été plus efficace et la sécurité des évènements de l'été a pu être renforcée. Tous les effectifs, soit six agents étaient présents par exemple pour assurer la sécurité lors du tournage de Claude Lelouch à Saint-Gervais ou encore lors des Médiévales de Praz-sur-Arly ou des incontournables défis sportifs estivaux : UTMB, MB Race…

L'action se pérennise et vous aurez donc l'occasion de croiser de nouvelles têtes dans Saint-Gervais et au Pays du Mont-Blanc. ▮

LES SPORTIFS SOUTENUS PAR LA COMMUNE

Saint-Gervais encourage ses sportifs à travers des contrats de « parrainage et d'image » comprenant un soutien financier annuel. Des sportifs accomplis ou en devenir à découvrir sans tarder !

Alexandre Hayetine

Avec un père passionné par la course à pied et plusieurs fois finisher de l'UTMB qui a su lui transmettre sa passion, Alexandre court depuis l'enfance et n'a pas attendu pour briller : il a réussi l'UTMB en 2005 décrochant la place de meilleur espoir. Depuis les victoires s'enchaînent : Tour de la Grande Casse, Trail des Trois Châteaux, Ardennes Mega Trail, Trail de Vulcain, Grande course du Lac à Aix-les-Bains et bien sûr la Montagn'hard à Saint-Nicolas de Véroce remportée en 2013. Alexandre s'investit volontiers en retour pour les événements locaux : il a par exemple été « fermeur » sur l'édition 2013 de la Course du Nid d'Aigle et a parrainé la journée organisée par le Conseil des Enfants au profit du Téléthon.

Yann Dumax Baudron

Après sept années sur le circuit international de ski FIS émaillées de bons résultats notamment en coupe d'Europe, Yann Dumax Baudron s'est lancé dans une nouvelle discipline : le skicross. Avec le ski club de Saint-Gervais, il rempile cet hiver pour une nouvelle saison de Coupe du Monde.

Gaëtan Doligez

Sa discipline, le parapente acrobatique, Gaëtan Doligez, la pratique à haut niveau en participant à des compétitions de haut vol au sein du Circuit Coupe du Monde, du Championnat de France ou encore de la Coupe Icare.

Arnaud Lesueur

Moniteur stagiaire à l'école du ski français de Saint-Gervais, Arnaud Lesueur est engagé dans le Freeride Tour Qualifer (FWQ) européen, pour essayer de se qualifier aux épreuves Pro du ski Freeride. Son objectif : se qualifier pour le Freeride World Tour 2015. ▮

DERNIÈRE MINUTE

Un nouveau sportif international parrainé : Sébastien Chaigneau

Athlète professionnel spécialiste de l'ultra-trail et de la course à pied en montagne, il est né le 23 février 1972. Passionné par la montagne et le sport extérieur, il est notamment reconnu par ses deux podiums à l'Ultra-Trail du Mont-Blanc et ses victoires à la Hardrock 100 ou encore à la TransGranCanaria. Désormais soutenu par Saint-Gervais, il devient consultant auprès de la commune pour le développement du trail et conseillera également les traileurs locaux.

NAISSANCE DU TENNIS CLUB PASSY SAINT-GERVAIS MONT-BLANC

4 courts en terre battue, 12 courts en dur, 2 courts couverts et 2 clubs houses : proposer l'ensemble de ces terrains aux pratiquants du tennis de Saint-Gervais et Passy, voilà l'idée des dirigeants des 2 clubs voisins qui a abouti à la fusion des 2 clubs.

Sur fond de Mont Blanc et de Mont Joly, chaque tennisman pourra en fonction de la saison pratiquer son sport favori sur différentes surfaces. Ecole de tennis sous la direction des moniteurs diplômés, compétition individuelle et par équipe, ou simplement tennis loisir seront dorénavant possibles toute l'année de Passy au Bettex en passant par le Fayet et Saint-Gervais.

Les 2 clubs actuels vont mutualiser leurs forces, leurs moyens, leurs bénévoles pour valoriser l'offre de tennis sur le Valmontjoie et assurer la continuité des tournois internationaux existants : les petits Champions et l'open masculin Futures ATP.

La vie du nouveau club s'articulera toujours sur les actions engagées par chaque entité, qui deviendront communes : animations sportives, stages, réservations des courts, tournois locaux…

Les élus des 2 communes ont accepté avec plaisir cette création d'un club unique et continueront d'accompagner ensemble le TENNIS CLUB PASSY – SAINT-GERVAIS MONT BLANC. ▮

29 AOÛT 2013 : LA 5E ÉTAPE DU TOUR DE L'AVENIR AU DÉPART DE SAINT-GERVAIS

Épreuve créée en 1961 par Jacques Marchand rédacteur en chef de L'Équipe, le Tour de l'Avenir rassemble l'élite mondiale des jeunes cyclistes de moins de 23 ans. Cette épreuve internationale par étapes a pour vocation de former les jeunes athlètes, de les confronter aux dures réalités de ce sport exigeant et de les préparer aux grands rendez-vous de l'UCI World Tour. Éprouvant, sélectif, âprement disputé, le Tour de l'Avenir récompense chaque année des compétiteurs talentueux, appelés à devenir de grands champions.

Saint-Gervais était cet été la ville départ de la 5e étape qui reliait Saint-Gervais à Morzine pour le plus grand plaisir des aficionados du cyclisme. Un succès pour les compétiteurs mais aussi pour les spectateurs venus nombreux les encourager. ▮

UNE NOUVELLE ÉCOLE DE SKI POUR SAINT-NICOLAS ET D'AUTRES NOUVEAUTÉS À DÉCOUVRIR

La première parade de la Saint-Nicolas a eu lieu vendredi 6 décembre 2013 au cœur du village de Saint-Nicolas de Véroce. Ce nouvel événement, que l'on doit à Sébastien Descamps et ses amis Joël Bibier et Didier Erba a été l'occasion de se réunir et célébrer avec toutes les écoles cette fête souvent inconnue dans notre région. ▮

De nombreux changements sont intervenus à Saint-Nicolas de Véroce ces derniers mois puisque quatre chantiers communaux se sont terminés.

- La nouvelle bibliothèque associative du village a ouvert ses portes cet été à côté des jeux d'enfants.
- Le parking à l'entrée du village a été réaménagé et met d'autant plus en valeur la magnifique église baroque
- Au cœur du village, toute la « *placette* » a été réaménagée, tant sur le plan de la voirie que sur la plan de la convivialité puisque une halle couverte a été créée à côté de l'épicerie communale.
- L'Ecole de Ski a été reconstruite et bénéficie aujourd'hui d'un bâtiment fonctionnel et accueillant de 60 m² pour recevoir au mieux les vacanciers.

Soucieux de remercier la commune, les moniteurs ont fêté l'ouverture de leur nouveau lieu d'accueil le 9 décembre en présence du Maire et des élus. Ils vous y attendent nombreux cet hiver pour le visiter et pourquoi pas en profiter pour faire un tour dans le village et découvrir toutes ces nouveautés. ▮

Les moniteurs de l'école de ski lors de l'inauguration.

ÉGLISE DE SAINT-GERVAIS

Chantier en cours

En 2009/2010, une première série de travaux avaient eu lieu dans l'église de Saint-Gervais, alors en très mauvais état. Les paroissiens avaient retrouvé leur église pourvue d'un nouveau système de chauffage, d'un parking réaménagé et d'un jardin remis à neuf. La chaufferie et le garage accolés au clocher de l'église avaient été détruits en prévision de la reprise complète des façades. Le système de chauffage par le sol avait été mis en place au travers d'un réseau de chaleur produite par la nouvelle chaudière à gaz du presbytère. Enfin, le plancher de l'église est désormais pourvu d'une dalle et d'un sol en terre cuite.

Ces travaux, qui ont déjà bien remis en valeur l'église et ses alentours, n'étaient que la première phase d'une rénovation nécessaire de l'intérieur et de l'extérieur du bâtiment, des infiltrations d'eau ayant été constatées provoquant un délitement du plafond.

En 2013/2014 a lieu la rénovation complète de la charpente et de la toiture de l'église. Il faut compter un peu plus d'un an pour ces travaux qui ont commencé en août 2013 et dureront jusque fin octobre 2014. En pratique, l'église reste ouverte pendant toute la durée des travaux ainsi qu'une partie du jardin et du parking publics côté monument aux morts. Des échafaudages et un périmètre de sécurité sont installés le long des façades. Les entrées latérales sont fermées, sauf en tant que sortie de secours. Une base de vie est installée à l'arrière du bâtiment dans le jardin public. Après l'église de Saint-Nicolas de Véroce, c'est donc l'église de Saint-Gervais qui commence à retrouver de son éclat. Merci à tous les paroissiens et au Père Baud pour leur patience et leur soutien tout au long des travaux.

Le chemin de ronde de l'église, nouvel itinéraire piéton autour de l'église

Un nouveau sentier piétonnier a été réalisé. Il relie la rue de la Comtesse et la rue du Dard au chemin du Vieux Pont en passant sous l'église. Pour y accéder, vous pouvez soit partir du parking de la Comtesse, soit prendre le passage de la Fontaine entre la banque et le restaurant le Sérac (escaliers). Longeant ensuite la nouvelle résidence « *La Comtesse* », vous prendrez à droite et remonterez progressivement sous les contreforts du jardin public de l'église où un banc vous attend pour profiter du magnifique point de vue sur le Mont-Joly. Quelques pas plus loin vous pénétrez dans le jardin du Presbytère et ses jolis potagers, puis rejoignez la rue du Vieux Pont qui vous ramène devant l'église. Bien sûr, vous pouvez aussi parcourir les 250 mètres de l'itinéraire dans l'autre sens. Le budget consacré par la Commune à l'aménagement du sentier et de ses abords est de 34 000 €. Son nom a été choisi comme un clin d'œil aux maisons fortes de la commune. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Champ des Cimes de Passy, société coopérative d'intérêt collectif qui partage les valeurs coopératives et développe sa vocation sociale en accompagnant des personnes en difficulté d'insertion professionnelle.

Les élus remercient particulièrement les propriétaires privés qui ont permis la réalisation de ce chemin. ▮

FOCUS SUR LES ENROBÉS

Un effort supplémentaire conséquent pour la réfection des enrobés sur les routes communales les plus endommagées a été fait en 2013

Les hivers rigoureux que nous avons connus ces dernières années et les périodes prolongées de gel/dégel du sol dues au changement climatique ont grandement affecté l'état de nos routes. Face à ce constat, le Conseil municipal a décidé d'une importante action de réfection des routes communales les plus endommagées en ayant recours à une enveloppe financière supplémentaire exceptionnelle. Le budget, prévu initialement de 197 000 €, a été augmenté de 250 000 €. Pour déterminer les secteurs les plus touchés, une Commission des routes a eu lieu le 7 septembre 2013 qui a parcouru les 60 km de routes communales et établi un classement des secteurs selon leur état de dégradation. Les 447 000 € d'investissement sur l'année 2013 ont donc été répartis comme suit :

Réfections prévues initialement au budget 2013

- Route des Amerands sur 40 m au niveau du virage de l'Étang
- Route de Vervex sur 40 m avant le pont de l'Ardin
- Plateau surélevé du Nérey sur 46 m à l'intersection de l'avenue du Mont d'Arbois et de la rue du Mont Joly
- Route des Ponthieux sur 380 m de son intersection avec la route des Morêts à son intersection avec la route de Cupelin
- Chemin du Bocancey sur 230 m de son intersection avec le chemin du Châble à la route de Bionnay.
- Route du Grattague sur 270m de son intersection avec la route de l'Emey au ruisseau des Bétasses

Réfections complémentaires réalisées fin 2013

- Route du Grattague/Taguy sur 960m de la route des Communailles à la route du Bettex
- Route du Plateau de la Croix sur 330m sur sa partie basse
- Route de Bionnassay sur 420m répartis sur trois secteurs de Bionnay aux Toilles
- Route de la Vignette sur 400m de son intersection avec le Mont Lachat à son intersection avec le Passage du Roc
- Route des Granges d'Orsin sur 200m sur sa partie haute. ▮

NOUVELLE CAMPAGNE DE DÉBROUSSAILLAGE

Depuis 2003, la commune de Saint-Gervais s'investit dans les actions contribuant à la pérennisation de l'activité pastorale. Après avoir entre autres rénové le chalet de l'Avenaz, réhabilité le chalet du Plane, débroussaillé un secteur des Lanches et de l'alpage du Truc, les démarches de reconquête des espaces pastoraux se poursuivent, en particulier par des opérations de débroussaillage.

En 2012, l'Alpage de la Grand Montaz a fait l'objet d'une réouverture par débroussaillage mécanique afin de contrôler l'avancée des ligneux principalement composés d'aulnes verts et de petits résineux. La volonté communale est de continuer cette opération par la mise en œuvre d'une seconde tranche de travaux qui consistera à éliminer mécaniquement les accrus naturels apparaissant dans le pâturage. Ces interventions sont soutenues financièrement par le Conseil général de la Haute-Savoie dans le cadre du Schéma Départemental des Escapes Naturels Sensibles. Ces lieux abritent une activité traditionnelle participant au maintien des exploitations agricoles de notre vallée, et le maintien d'espaces pastoraux ouverts contribue à la qualité de notre cadre de vie par la préservation de nos paysages et de notre biodiversité. ▮

LES ENFANTS DES ÉCOLES DE SAINT-GERVAIS, ENCADRÉS PAR L'ONF, REPLANTENT DES MÉLÈZES POUR FAVORISER LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE DE LA FORET

Mise en place du grillage de protection des jeunes plants de mélèzes

Les enfants de trois classes de Saint-Gervais, la classe de Saint-Nicolas et deux classes de l'école du Fayet, étaient à pied d'œuvre au cours de l'après-midi du 14 novembre 2013 pour replanter des mélèzes sur la parcelle 35, située à proximité de la déchetterie. Les arbres de cette parcelle avaient dus être coupés à cause d'insectes ravageurs appelés scolythes, insectes qui se développent sous l'écorce affaiblissant ainsi les arbres jusqu'à les faire mourir. Pour éviter toute propagation, dès que des scolythes sont découverts, les arbres atteints sont immédiatement coupés. Il faut ensuite replanter, pour régénérer naturellement la forêt, et c'est ce qu'on fait nos forestiers en herbe, encadrés par Patrick Deleule, responsable territorial ONF du secteur Saint-Gervais/Les Contamines et ses collègues. Les enfants devront patienter plusieurs années avant de voir les jeunes mélèzes plantés atteindre leur taille adulte. ▮

36E FOIRE AGRICOLE

Malgré les perturbations météorologiques, la foire 2013 a été une réussite : le pré de foire était de grande qualité et tous les animaux exposés plus beaux les uns que les autres. Et c'est sous une pluie battante que les agriculteurs ont fièrement présentés leurs bêtes.

Cette 36e édition a voulu mettre en avant les filières courtes tant pour la viande, avec la présence d'un stand des abattoirs du pays du Mont-Blanc et des producteurs locaux, que pour les productions laitières.

Le pont de contournement permet désormais de pouvoir fermer le centre-ville à la circulation, ce qui constitue une vraie valeur ajoutée pour la manifestation. Il faudra que tous les visiteurs s'habituent à découvrir un nouveau circuit de visite à développer pour l'édition 2014.

La foire est et restera avant tout une fête de l'agriculture de montagne. Elle est aussi une journée particulière pour les associations scolaires, sportives et culturelles qui fournissent un travail exemplaire leur permettant un apport financier pour leurs nombreux projets. En effet, la restauration et la buvette étaient tenues par des associations sportives (Mont-Blanc Natation et Saint-Gervais danse sur glace) qui ont su réaliser une prestation de qualité. La foire est un moment de rencontres et de retrouvailles très apprécié des saint-gervolains et des visiteurs extérieurs : l'ambiance festive et bon enfant en fait son succès.

Le comité de la foire est composé uniquement de bénévoles qui, pour certains, sont présents depuis les premières éditions. L'organisation d'une telle manifestation demande un travail sur toute l'année. L'aide de la commune et de ses services techniques est bien sûr nécessaire pour assurer un tel succès.

« *Être présidente de la foire n'est pas un exercice facile : c'est un peu comme de mener une génisse par le licol un jour de foire ; il faut savoir rassurer mais être assez ferme pour faire avancer la bête dans la bonne direction. La comparaison restant anecdotique !* ». Ces paroles de Véronique Clévy, présidente de l'association, résument bien l'esprit de la manifestation et le travail de l'association.

Le seul but du comité est de continuer à faire vivre la foire, à la faire grandir et partager son succès avec tous les saint-gervolains et les habitants du Pays du Mont-Blanc. ▮

UN ÉVÉNEMENT ÉCORESPONBABLE EXEMPLAIRE

Le Pandathlon est un événement unique qui allie sport, nature, convivialité et solidarité.

L'enjeu de cet événement est de permettre la préservation d'une zone à forte valeur écologique à travers un défi solidaire et sportif :

- Solidaire car chaque équipe se mobilise pour collecter des fonds au profit de la préservation de ce haut lieu de biodiversité.
- Sportif car chaque équipe marque son engagement en participant à une eco-randonnée qui se déroule dans cette zone écologique à préserver.

Après avoir organisé le Pandathlon durant trois ans au Mont Ventoux, c'est désormais à Saint-Gervais que l'événement se déroule. Une convention de partenariat a été signée en mairie de Saint-Gervais, missionnant l'Office de Tourisme pour son organisation. Les Thermes de Saint-Gervais soutiennent financièrement le Pandathlon, tout comme ERAI (Entreprise Rhône Alpes International), organisme en charge de la promotion des entreprises rhône-alpines à l'international. La Compagnie du Mont-Blanc quant à elle assure gracieusement le retour des équipes du Nid d'Aigle à Saint-Gervais par le Tramway du Mont-Blanc.

Les 21, 22 et 23 juin 2013, la première édition du Pandathlon Saint-Gervais Mont-Blanc a rassemblé plus de cent équipes de trois personnes, plus du double que les années précédentes, venues de toute la France et représentant pour la grande majorité d'entre elles des entreprises désireuses de manifester leur implication dans une démarche de développement durable.

Le premier jour du Pandathlon a permis à certaines classes des écoles de Saint-Gervais de bénéficier d'interventions sur le thème de l'environnement organisées par les animateurs de WWF France.

La deuxième journée a été consacrée à l'accueil des équipes par WWF et l'Office de Tourisme, ainsi qu'à une conférence au théâtre Montjoie sur les enjeux du développement durable dans le massif du Mont-Blanc.

Dimanche 23 septembre à 6h du matin, les participants, soit plus de 300 personnes, ont pris le départ de la randonnée du Pandathlon sur la promenade du Mont-Blanc pour rejoindre le Col de Voza, l'enneigement tardif sur l'itinéraire n'ayant pas permis d'aller jusqu'au Nid d'Aigle. L'événement s'est déroulé dans d'excellentes conditions et a suscité l'entière satisfaction des équipes mais également de WWF France.

Le Pandathlon a permis de collecter 90 000 € de dons.

Il a fallu ensuite définir l'action qui sera financée par cette collecte. La Commune de Saint-Gervais et WWF France ont convenu que celle-ci serait dédiée à la réhabilitation du Col du Mont Lachat. La destruction des vestiges de la soufflerie militaire située au Col du Mont Lachat nécessite bien entendu des moyens plus importants que les seuls dons collectés durant le Pandathlon, mais WWF France s'investira dans la revalorisation du site après la destruction des bâtiments, qui elle fait l'objet d'une démarche de la commune auprès des services de l'Etat pour trouver tout à la fois les solutions techniques relatives à cette déconstruction et les moyens financiers. La commune de Saint-Gervais remercie tous ceux qui ont contribué à l'organisation et à l'accueil de cette manifestation, les partenaires financiers, mais aussi les bénévoles, l'association des muletiers… et leur donne rendez-vous en juin 2014 !

PANDATHLON 2014

Les 27, 28 et 29 juin 2014, le WWF vous propose ainsi de devenir ambassadeurs, acteurs et témoins de la Biodiversité en participant à l'aventure du Pandathlon à Saint-Gervais, dans le cadre naturel exceptionnel du Mont-Blanc. L'objectif de la collecte de dons par le biais d'inscription des équipes a été fixée à 200.000 € ! Mobilisez vos entreprises, votre entourage, et à vos inscriptions !

Au programme de cette aventure :

- un engagement pour permettre de préserver le massif alpin, haut lieu de Biodiversité
- un week-end convivial, festif et écologique.
- un défi sportif avec une eco-randonnée de 17,5 km et 1500 mètres de dénivelés.
- des animations et ateliers pour découvrir la biodiversité alpine

Pour participer :

- Réunissez votre équipe de 3 personnes avec vos amis, votre famille ou vos collègues
- Inscrivez-vous sur www.pandathlon.fr
- Mobilisez votre entourage afin de collecter des fonds pour permettre préservation du massif alpin : l'objectif par équipe est de collecter au moins 900 €.

Le défi sportif du Pandathlon est non chronométré. Au Pandathlon, il n'y pas de gagnant, pas de perdant. Chacun va à son rythme et le seul vainqueur c'est la Biodiversité ! ▮

Plus de 100 équipes ont pris le départ du Pandathlon 2013… à vous de jouer pour l'édition 2014 !

Isabelle Autissier, a été la première navigatrice à réaliser un tour du monde en solitaire. Femme de défis, elle est aujourd'hui présidente du WWF France. Une autre vie, tout aussi exaltante que la précédente, pour laquelle elle s'investit sans compter. Présente pour l'événement à Saint-Gervais elle a su insuffler son énergie débordante à tous les participants.

RÉHABILITATION DU COL DU MONT-LACHAT

Démolition de la friche industrielle et restitution du site au milieu naturel, au cœur du site classé du Mont-Blanc

Une ruine sans intérêt patrimonial dans un cadre naturel exceptionnel : le site classé du Mont-Blanc.

Un projet environnemental exemplaire : rendre le lieu à la nature en démolissant le bâtiment. Situé sur la Commune de Saint-Gervais et au cœur du Site Classé du Mont-Blanc, la soufflerie du Mont-Lachat a été édifiée le long des rails du Tramway du Mont Blanc qui amène les alpinistes au départ de la Voie Royale d'ascension du Mont-Blanc.

Sous les yeux des cent mille randonneurs, alpinistes et visiteurs qui viennent chaque année découvrir le Mont-Blanc dans son écrin de nature, ce vestige industriel abandonné depuis des décennies se dégrade un peu plus chaque année.

Soucieux de voir respecter le caractère exceptionnel du Site Classé du Mont-Blanc, les élus Saint-Gervolains demandent depuis plus de dix ans qu'une réflexion soit menée quant au devenir du lieu et du bâtiment. Un artiste espagnol avait même imaginé en faire un centre d'art contemporain ! Chaque projet dans le Site Classé du massif du Mont-Blanc est étudié en fonction de son impact sur la fréquentation, que l'on doit s'efforcer de maîtriser. Prévoir une nouvelle structure touristique dans un site qui jusqu'à présent était occupé d'abord par des activités industrielles avant d'être abandonné, conduirait à augmenter la fréquentation en le rendant encore plus accessible au grand public.

Le site de la Soufflerie du Mont-Lachat dans les années 1940

REPÈRES HISTORIQUES

Cette ancienne soufflerie militaire fut construite dans les années 1930 par la SNECMA* pour y tester les effets du froid et de l'altitude sur les moteurs d'avion. Les bâtiments sont devenus propriété de l'État sous le gouvernement de Vichy. Après une période calme suite à la guerre, les installations ont été réutilisées à la fin des années 1950. Un téléphérique a même été construit depuis les Houches. Après 1967, le bâtiment est cédé à la Commune de Saint-Gervais.

**SNECMA : Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation*

Datée des années 1980, cette photo du Mont-Lachat correspond à ce que l'on trouve encore sur place à l'heure actuelle, un peu plus dégradé chaque année.

Genèse d'une solution pour la friche industrielle du Mont-Lachat

Depuis des décennies, le bâtiment désaffecté et peu à peu tombé en ruine est une cicatrice dans le paysage. Durant la période estivale, le bâtiment a trouvé une nouvelle fonction : squat d'alpinistes.

Aux enjeux environnementaux s'adjoignent désormais des problèmes de sécurité et de salubrité. Le 25 septembre 2013, une réunion organisée à l'initiative de la Commune de Saint-Gervais a réuni tous les acteurs concernés par le devenir de ce site afin d'établir ensemble un plan d'action concret à la hauteur des enjeux de ce lieu. Un comité de pilotage sera amené à donner son avis sur toutes les propositions d'intervention.

Aidons la nature à reprendre ses droits dans le cadre d'une action environnementale exemplaire.

Première décision prise à l'unanimité : démolition de la ruine et remise en état du site pour le rendre à la nature et aux randonneurs.

Constatant l'état de quasi ruine de la Soufflerie du Mont-Lachat et l'absence d'intérêt historique et patrimonial malgré la proximité du Tramway du Mont-Blanc, les participants de la réunion du 25 septembre dernier ont décidé à l'unanimité d'engager la procédure de démolition des constructions et la restitution du lieu à la nature. Ils se sont mis d'accord sur le fait de rendre au lieu son aspect initial, avant toute intervention humaine.

Dans ce but, un permis de démolition à été déposé courant novembre 2013. Le bâtiment à détruire occupe une surface d'environ 1500 m^2. ▮

UNE SITUATION PLUS QU'EXCEPTIONNELLE AVEC UNE VUE À 360° SUR LES MASSIFS ENVIRONNANTS

La soufflerie est implantée à 2073 mètres d'altitude au niveau du Col du Mont-Lachat. Les paysages alentours sont ouverts et marqués par une végétation caractéristique de l'étage subalpin : prairies, myrtillers... À quelques minutes de là se trouve le sommet du Mont Lachat et son panorama à couper le souffle. De l'autre côté du col, la pente se fait plus raide et on accède à l'étage alpin avant d'atteindre l'étage nival, celui des « neiges éternelles et qui va jusqu'au sommet du Mont Blanc, à 4810 mètres d'altitude. ▮

DU 15 AU 21 MARS 2013, 30E FESTIVAL MONT-BLANC D'HUMOUR

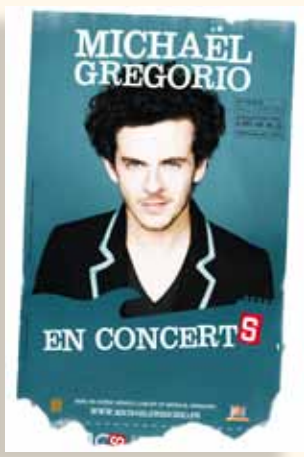

Demandez le programme

15 MARS :
OUVERTURE : CAROLE GUISNEL - « *Maniac* »

16 MARS :
FABRICE EBOUE - « *Fabrice Eboué, Levez-vous !* »

17 MARS :
CHARLOTTE GABRIS / JULIE VICTOR - « *100 % Normande* »

18 MARS :
MICHAËL GREGORIO - « *En Concerts* »

19 MARS :
ARNAUD MAILLARD - « *Seul dans sa tête… ou presque* »
JEREMY CHARBONNEL - « *L'Homme idéal ou juste un gros connard* »

20 MARS :
NADIA ROZ - « *Bleu Blanc Roz* »
SANDRINE SARROCHE - « *Il en faut peu pour être heureux* »

21 MARS :
CLÔTURE : MATHIEU MADENIAN - « *One Man Show* »

Pour tout renseignement, Office de tourisme de Saint-Gervais
Tél.: +33(0)4 50 47 76 08 / www.saintgervais.com ▮

CONCOURS DU MEILLEUR MACARON AMATEUR

C'est le 23 novembre 2013, que s'est déroulée l'épreuve saint-gervolaine du concours du meilleur macaron amateur. Les 23 candidats avaient préalablement réalisé chez eux dix macarons sucrés de tailles et saveurs identiques que le jury a goûté avec plaisir et noté en fonction de l'aspect, la texture, le goût et surtout les saveurs ainsi que l'originalité de la recette. Une belle occasion pour les candidats de présenter leurs plus belles créations devant un jury constitué de figures de la gastronomie locale et de personnalités locales.

À l'origine, petite épreuve conviviale imaginée à Nantes en 2010, le Concours du Macaron Amateur a bien grandi et en 2013, Roland Zanin, pâtissier saint-gervolain installé au Fayet, a décliné le concept en Savoie/Haute-Savoie. C'est ainsi que cette épreuve de sélection régionale a eu lieu à Saint-Gervais cet automne, rassemblant une foule de gourmands venus assister à la remise des prix qui a consacré trois lauréates :

N° 1 : Cécile MAURE,
Macaron Citron Vert Yuzu

N° 2 : Carole VIAL,
Macaron Vanille Vin chaud

N° 3 : Aude MENAIGE,
Macaron Maracuja Safran

Bonne chance à Cécile, sélectionnée pour la finale nationale en 2014 ! ▮

LE JURY

Roland Zanin - Organisateur - Pâtissier Relais Dessert au Fayet
Patrick Agnellet - Pâtissier Relais Dessert à Annecy
Damien Moutarlier - Pâtissier Relais Dessert à Lausanne
Sébastien Brocard - Pâtissier Relais Dessert à Divonne les Bains
Mylène Gouvion - Blogueuse et rédactrice culinaire - blog Cuisine & Vanity
Claude Casado - Maître boulanger à Cluses
Raphaël Le Mancq - Cuisinier à Saint-Gervais
Alexis Olivier - Journaliste télé 8 Mont Blanc
Serge Carbonel - Journaliste Radio France Bleu Savoie
Cédric Mouthon - Candidat MasterChef 2012
Jean-Marc Peillex - Maire de Saint-Gervais

COUP DE PROJECTEUR SUR SAINT-GERVAIS : LELOUCH TOURNE EN PLEIN CENTRE

Du beau monde sur la parvis de l'église de Saint-Gervais : Eddy Mitchell, Sandrine Bonnaire et les acteurs du film se fondent parmi les figurants.

Praz-sur-Arly, Combloux et Saint-Gervais ont été choisies par Claude Lelouch, amoureux inconditionnel de notre région, pour le tournage de son nouveau film « *Salaud on t'aime* » et le dernier jour de tournage a eu lieu en public au cœur du village de Saint-Gervais le 31 juillet 2013. Pour l'occasion, étaient réunis l'ensemble des vingt-sept acteurs, l'équipe de tournage au grand complet, plus de deux cents figurants, ainsi qu'un large public venu profiter de l'ambiance magique d'un tournage en extérieur et de l'animation suscitée par la présence du réalisateur et de ses acteurs vedettes : Johnny Halliday, Eddy Mitchell ou encore Sandrine Bonnaire. Le tournage s'est déroulé sous le soleil et dans la bonne humeur. Beaucoup des figurants présents découvraient pour la première fois l'atmosphère d'un tournage de cinéma et se rappelleront longtemps de cette journée hors du commun mais longue et faite de nombreuses reprises des mêmes scènes ! On a même vu les Maires de Saint-Gervais et de Praz-sur-Arly et l'Harmonie municipale jouer leur propre rôle devant l'église transformée pour l'occasion en lieu d'exposition.

Ce tournage est une chance pour le Pays du Mont-Blanc et c'est à cette occasion que la Commune de Saint-Gervais et le Conseil général de la Haute-Savoie avaient organisé un grand moment de convivialité en présence de l'équipe du film, des acteurs, des figurants, des habitants, des visiteurs à l'issue du tournage pour fêter dignement l'événement. Pour remercier les Saint-Gervolains de leur accueil et leur investissement, la production du film a fait don de 500 € au profit des écoles de la Commune. Il n'y plus qu'à attendre 2014 pour aller voir le film et découvrir si l'on aperçoit quelques connaissances au détour d'une des scènes tournées chez nous ! ▮

Arrivée de plus de 200 figurants en tenue de cocktail pour une journée de tournage inoubliable mais éprouvante !

SYNOPSIS DU FILM

Le salaud, c'est Jacques Kaminsky, un photographe de guerre, qui pendant toute sa carrière, s'est davantage préoccupé de son travail que de ses enfants… et qui finit par le regretter. Une histoire d'amitié entre un photographe de guerre ayant quatre filles prénommées Printemps, Eté, Automne, Hiver, et un médecin sans frontières… Une tranche de vie comme seul sait les filmer Lelouch autour des thèmes de l'amitié, l'amour, les enfants et le travail… Avec Johnny Hallyday, Sandrine Bonnaire,

Eddy Mitchell, Agnès Soral, Jenna Thiam, Irène Jacob, Pauline Lefèvre, Sarah Kazemy, Isabelle de Hertogh, Rufus, Valérie Kaprisky, Gilles Lemaire & Jacky Ido…. Sortie en 2014 ▮

L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-GERVAIS REJOINT LA COUR DES GRANDS AUX CÔTÉS DE CHAMONIX, MEGÈVE ET ÉVIAN

Saint-Gervais Mont-Blanc a obtenu en novembre dernier la récompense de ses efforts et ses qualités avec le classement de son Office de Tourisme en catégorie 1.

Après avoir franchi la première étape en obtenant en février 2013 son classement en catégorie 2 ; après avoir obtenu en septembre 2013 la marque Qualité Tourisme des mains de Jean Burtin, Président d'Offices de Tourisme de France, l'Office de Tourisme de Saint-Gervais vient d'être classé en catégorie 1 par arrêté préfectoral du 27 novembre 2013.

Sur les 2 387 Offices de Tourisme de France membres de la Fédération Nationale des Offices de Tourisme, seuls 37 sont classés en Catégorie 1, soit 1,4 %

Une équipe soudée et à l'écoute, qui peut avoir le sourire en ce début d'année !

Ainsi, notre Office de Tourisme monte sur la 1re marche et obtient son classement dans la plus haute catégorie auprès de trois des ses voisines haut-savoyardes : Chamonix, Évian et Megève. C'est un beau cadeau de Noël et surtout la reconnaissance du travail de toute l'équipe de l'Office de Tourisme, de ses représentants mais aussi de l'implication de toute une station qui est récompensée. Une année bien remplie et largement positive pour l'Office de Tourisme. ▮

MARQUE QUALITÉ TOURISME : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Pour obtenir ce label de qualité, un travail considérable a été effectué depuis le printemps 2012 par toute l'équipe de l'Office de Tourisme, emmenée par Chantal Rolland.

Ce travail a eu pour objectif tout à la fois de renforcer la professionnalisation de l'équipe, de mettre en place des procédures, qui ont permis d'améliorer la qualité des services assurés par l'Office de Tourisme et d'être plus performant sur l'ensemble des missions confiées par la commune : accueil, communication, promotion, animation, événements…

C'est notamment dans ce cadre que la communication en direction des partenaires locaux (professionnels, élus…) a considérablement été améliorée, en diffusant des documents présentant le bilan de ses actions dans ses différents domaines de compétence.

Ces deux nouvelles reconnaissances obtenues en 2013 sont venus s'ajouter au Label Famille Plus obtenu en 2012. ▮

NOUVEAUTÉ DE CET HIVER : LE TOUR BUS, UN POINT D'INFORMATION TOURISTIQUE MOBILE

Le concept du Tour Bus a vu le jour afin d'assurer la promotion touristique sur l'ensemble du territoire saint-gervolain et d'aller à la rencontre des usagers et des vacanciers. C'est un outil à vocation multiple mis en service depuis décembre 2013. Avec lui, tout l'Office de Tourisme devient « *mobile* » et part à la rencontre de son public :

Office de tourisme mobile : le Tour Bus est un véhicule entièrement conçu et aménagé pour accueillir les usagers à l'intérieur de l'habitacle. Il est équipé avec écran, WIFI, présentoirs de documents, banque d'accueil, sièges hauts… et accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite.

Centre d'animation mobile : le Tour Bus va permettre de dynamiser les animations, avec une sonorisation intégrée au véhicule et un podium, offrant une meilleure visibilité lors des animations de l'Office de Tourisme.

Camp de base événementiel mobile : le Tour bus se métamorphose au besoin pour devenir une base pour le comité d'organisation lors de grands événements, un PC course pour les compétitions sportives, un point d'accueil pour les officiels ou encore un poste de secours.

Stand de promotion mobile : le Tour Bus est un outil novateur pour la promotion touristique de notre destination.

Il sert de module d'accueil sur des salons ou lors d'opérations spécifiques, comme les marchés de proximité où il n'y avait jusqu'alors pas d'opportunités sur lesquelles s'appuyer. ▮

ÉVÉNEMENTS JANVIER/AVRIL 2014

- *19 janvier* Fête du ski - Le Bettex et Saint-Nicolas
- *25 janvier* Hockey - HC Mont-Blanc vs Annecy
- *08 février* Concert d'hiver de l'Harmonie Municipale
- *19 février* Descente aux Flambeaux - Saint-Nicolas-de-Véroce
- *20 février* Ski nocturne, descente aux flambeaux - Le Bettex
- *25 février* Tournoi Des 6 Stations - Le Bettex « *Ross on tour* » - Le Bettex
- *26 février* Descente aux Flambeaux - Saint-Nicolas-de-Véroce
- *27 février* Ski nocturne, descente aux flambeaux - Le Bettex
- *1er mars* Hockey - HC Mont-Blanc vs Reims
- *5 mars* Descente aux Flambeaux - Saint-Nicolas-de-Véroce
- *6 mars* Show ESF Saint-Gervais - Le Bettex
- *12 mars* Grande Descente aux Flambeaux - Saint-Nicolas-de-Véroce
- *13 mars* Ski nocturne, descente aux flambeaux - Le Bettex
- *15 au 21 mars* 30e Festival Mont-Blanc d'Humour - Théâtre Montjoie
- *31 mars au 4 avril* Resto'ski
- *12 avril* Concert de gala de l'Harmonie Municipale

Pour les enfants

L'heure du conte au Musée d'art sacré de Saint-Nicolas-de-Véroce les 02/01, 20/02, 27/02, 06/03 et 13/03 à 11h

Le mercredi des enfants suivi du **spectacle enfants** les 01/01, 19/02, 26/02, 05/03 et 12/03

Expositions

- *13 décembre au 9 mars* « *MONTAGNES EN COULEURS* » - Aquarelle de BOURGERIE - Hautetour « *LE VIF DU SUJET* » - Peinture et Sculpture de BRICE et PIERSON - Hautetour
- *15 décembre au 15 avril* « *DE NOËL À PÂQUES* » - Icônes de Marie DURANTON - Musée d'Art Sacré - Saint-Nicolas-de-Véroce
- *21 décembre au 5 janvier* Peintures de Muriel MILLERET - Salle Géo Dorival
- *15 au 23 février* « *CONTRASTE* » de Pierre BEAUCOURT - Salle Géo Dorival

PALMARÈS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2013

Maison traditionnelle

Honneur : Elvina GERAT
1er prix : Marie CURRAL
2e prix : Monique JACQUIER
3e prix : Yvonne BOCHATAY
4e prix : Patricia REVENAZ

Maison avec jardin

1er prix : Anne-Marie et Michèle FAVRE
2e prix : Thérèse MUGNIER
3e prix : Claude PELLOUX
4e prix : Arlette STEFANA

Participants : Annick BAILLEUL - Monique DOUSSON Armel FAURÉ - Nicole FOUET - Aline GNEMMI Eliane JEANBOURQUIN

Maison sans jardin

Honneur : Bernadette PAYRAUD
1er prix : Thierry CHAMPS
2e prix : Léa GERAT
3e prix : Marie-Paule GREUX
4e prix : Josseline MASSERON

Balcon, terrasse

1er prix : Lucienne CHALLAMEL
2e prix : Geneviève BOURBON
3e prix : Maria GAUTIER
4e prix : Jonathan LAURENT

Participants : Yves AMELING - Anne-Marie BERNARD Carole BORDON - Martine CONSTANCIAS - Gérard CORDIER José DE CARVALHO - EHPAD Le Val Montjoie - Manuel DE FREITAS - Anna GAGLIARDI - Luigina GAGLIARDI - Elisa MIRON

Commerce, hôtel, restaurant

Honneur : Le Poëlon Savoyard - Restaurant
1er prix : Le Coin du Feu - Hôtel restaurant
2e prix : Le Chalet Rémy - Hôtel restaurant
3e prix : Auberge de Bionnassay - Auberge refuge
4e prix : Zélie et Ephise GRANDJACQUES - Camping
4e prix : Le Refuge du Fioux

Participants : Le Corti Restaurant - Le Mont-Joly Hôtel restaurant Le Val d'Este Hôtel - Tabac du Nérey Tabac souvenir

Ferme en activité

Honneur : Fabien RACT
1er prix : Albert NICOUD

Potager

Honneur : Claude PELLOUX
1er prix : Anne-Marie et Michèle FAVRE
2e prix : Thérèse MUGNIER
3e prix : René BOCHATAY
4e prix : Eliane JEANBOURQUIN

Participants : Marie ALSBERGHE - Gilbert BAILLEUL Emile BARBEDETTE - Daniel CLAVEL - Monique DOUSSON Nicole FOUET - Léa GERAT - Léon GRANDJACQUES Monique JACQUIER - Albert NICOUD

Épouvantail

Honneur : Marylou LAURENT
1er prix : René BOCHATAY
2e prix : Cathy et Woody BAILLEUL

LE TÉLÉTHON À L'ÉTAT PUR

Le Conseil Municipal des Enfants élu en 2012 a organisé une journée festive, sportive et ludique au profit de l'association du Téléthon.

Le samedi 7 septembre 2013, jour du lancement officiel de la campagne 2013 du Téléthon, dans le magnifique cadre du parc thermal, les enfants ont mené de mains de maître le « *Téléthon à l'état pur* ».

Tout le monde a pu participer, du plus petit au plus grand, aux jeux prévus :

- le difficile jeu de piste/course d'orientation tracé par Alexandre Hayetine, parrain de la journée, et Bernard Sejalon, adjoint au Maire délégué au sport, avec des questions préparées par le Conseil des enfants
- le chamboule-tout, le château gonflable, le tir à la corde, le relais déguisé, etc.
- le très attendu concours de gâteaux, qui a eu un franc succès
- la séance de zumba animée par Audrey

Plusieurs membres de l'association du Téléthon se sont mobilisés sur un stand pendant la manifestation, et leur responsable a remis des diplômes du Téléthon aux équipes de la course d'orientation et aux participants du concours de gâteaux. La journée s'est terminée sous le chapiteau pour la dégustation du repas préparé par Marie-Claude Mollard, Ginette Pelloux, Anne Girard et Eugène Metallo.

Le chèque des bénéfices de cette journée, soit 1 468,70 euros, a été remis par les enfants à Monsieur Jean-Louis PASSERAT, responsable départemental de l'association du Téléthon, le 16 octobre 2013.

Merci aux enfants pour cette belle initiative, aux membres du Conseil des Sages présents à leurs côtés, à tous les bénévoles qui les ont soutenus, et aux services techniques de la commune pour leur aide précieuse.

Les enfants à la conférence organisée par l'association départementale du Téléthon avec le parrain de la journée Alexandre Hayetine

Le jury du concours de gâteaux : Jocelyne Sirop, Noée, Nans et Clara

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2013

Les enfants scolarisés en CM1 et CM2 à Saint-Gervais, ont voté le 7 octobre pour élire leurs nouveaux représentants.
Les élections ont été organisées dans chaque école et les bureaux de vote ont été tenus par les enfants eux-mêmes, qui ont ainsi fait l'expérience de l'engagement citoyen.
Le Conseil Municipal des Enfants a été officiellement mis en place le 16 octobre 2013 par le Maire en salle consulaire.

Les membres du Conseil Municipal des Enfants :

Mélina	BURNIER-FRAMBORET	École du Mont-Joly
Jérémy	CHEREAU	École Marie Paradis
Sonali	COOPER	École du Mont-Joly
Lilia	DRIDI	École du Fayet
Léa	DUCREY	École de l'Assomption
Iliana	DUPERTHUY	École de Bionnay
Adam	FORTINA	École Marie Paradis
Margo	GIRARD	École Marie Paradis
Romain	GODEFROY	École Marie Paradis
Alofi	HUGRON	École de Bionnay
Eliot	KIY	École du Fayet
Lubin	LOUVIER	École de l'Assomption
Pema	PERRUCHON	École de l'Assomption
Solène	REVILLIOD	École Marie Paradis
Marie-Lou	URBAIN	École du Fayet
Kamel	ZID	École du Fayet

ÉCOLE MARIE PARADIS

Suite à l'abandon forcé du projet global de pôle éducatif et sportif faute de financement bancaire, la commune a décidé de mettre en œuvre une opération de restructuration/extension du groupe scolaire Marie Paradis. Sur les bases d'un nouveau programme élaboré par le CAUE de Haute-Savoie, une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée au 1er semestre 2012, selon la procédure du concours. Cette consultation a été rendue infructueuse en juillet 2012, les 3 candidats retenus ayant remis des projets au-delà de l'enveloppe financière prévisionnelle.
Une nouvelle consultation a donc été réalisée, et c'est l'équipe essentiellement féminine du cabinet B CUBE Architectes de Lyon qui a été retenue, pour son approche pratique et pragmatique du dossier.

Coût de l'opération : 4,3 millions d'euros

La restructuration prévoit :
- la mise aux normes du bâtiment avec reprise de la toiture
- la création d'une nouvelle cuisine centrale en lieu et place de la caserne actuelle des sapeurs-pompiers*
- la création d'un nouveau restaurant scolaire, au-dessus de la cuisine centrale, au niveau de la cour de l'école maternelle
- le déplacement de l'accueil périscolaire en étage, avec une entrée autonome

Le permis de construire a été déposé début décembre 2013. Les travaux seront réalisés par phases : la 1re phase sera la construction de la cuisine centrale et du restaurant scolaire, avec la réhabilitation de la partie école maternelle ; la 2e phase sera la réhabilitation/construction de la partie école élémentaire.
Le début des travaux est prévu pour le mois de mai 2014, pour une livraison en août 2015.

À la rentrée de septembre 2015, les enfants de Saint-Gervais bourg pourront prendre possession de leurs nouveaux locaux. ▮

**le projet de nouvelle caserne au Châtelet débutera en 2014*

LA MICRO-CRÈCHE DU FAYET FÊTE SON 1ER ANNIVERSAIRE !

La micro-crèche du Fayet a ouvert ses portes au mois de septembre 2013. Un premier bilan positif peut être dressé à l'issue de la 1re année de fonctionnement.

Quelques chiffres

- 26 enfants accueillis entre le 19 septembre 2012 et le 2 août 2013
- 1 groupe de 10 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans
- 3 professionnelles diplômées pour accueillir les enfants et leur famille : Emilie, Elisabeth et Marie-Noelle
- 1 directrice, Educatrice de Jeunes Enfants, Aurélie ANIQUET
- 1 Coordinatrice Petite Enfance, Carole DARGAGNON
- 1 soutien important de la municipalité tant technique qu'informatif

La qualité d'accueil au centre des préoccupations

Les valeurs au centre du projet pédagogique Babilou sont : bienveillance, engagement, esprit d'équipe, diversité, qualité.
Dans le respect des rythmes des enfants, de nombreux jeux et activités d'éveil divers sont proposés : promenades au Parc Thermal ou dans le village du Fayet, découverte de la cuisine, jeux de motricité, etc.

Une sortie de fin d'année « *sensationnelle* » au Col de Voza grâce au voyage avec le Tramway du Mont-Blanc

Sept enfants, accompagnés de trois parents, ont pu découvrir de l'intérieur ce tramway qu'ils voient passer tous les jours devant la crèche. Une expo-photo et uneprojection du film de quelques minutes de cette journée ont été organisées lors de la fête de fin d'année.

Projet 2013/2014

L'équipe de la micro-crèche a choisi le thème du « *Voyage* ». Les enfants pourront ainsi découvrir différentes cultures tant en termes de musiques, d'images, de couleurs, de découvertes gustatives, de langages… Les familles seront sollicitées afin de participer pleinement à la vie de la micro-crèche. ▮

À DEUX PAS, LE COMMERCE DE PROXIMITÉ - HAUTE SAVOIE

Du 2 au 12 octobre 2013, près de vingt-cinq Unions Commerciales et Artisanales ont participé à la 2e édition de l'opération « *À deux pas, le commerce de proximité, ça vous change la vie* », organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie. Cet événement a eu pour objectif la valorisation du commerce de proximité et la sensibilisation de la clientèle aux valeurs du commerce : accueil, convivialité, qualité et service.
Sur la commune de Saint-Gervais, dix-huit commerçants et artisans ont participé à cette opération, ce qui est un nombre important au vu du nombre d'habitants sur la commune. Pour l'occasion, les commerces étaient « *habillés* » aux couleurs de l'opération, avec des tapis, des petits pas et des sacs cabas à gagner au grattage de cartes. À la fin de cette opération, un tirage au sort a eu lieu et a pu faire remporter un vélo d'une valeur de 1200 € à une cliente de Saint-Gervais. Cette opération a été un succès, car la clientèle locale a senti le dynamisme des commerçants et elle devrait être renouvelée l'année prochaine. ▮

Les commerçants participants devant le vélo à gagner au cours de l'opération.

LES TROTTOIRS DU PONT DU DIABLE ONT ÉTÉ REPRIS CET AUTOMNE

Une inspection générale des dalles bétonnées des trottoirs du Pont du Diable à Saint-Gervais a été réalisée par les services du Conseil général à la demande du Maire dans le courant du mois d'octobre 2013. Elle a mis en évidence des dégradations importantes, les travaux de reprise se sont donc révélés urgents. Une réparation à court terme a donc été réalisée en novembre/décembre 2013 et les trottoirs ont désormais retrouvé leur solidité. Parallèlement le Conseil général étudie la faisabilité du projet demandé par la commune de voir ces trottoirs élargis. ▮

CHATS ERRANTS : HALTE AU NOURRISSAGE

Sur certains secteurs de la commune, le nombre de chats errants ne cesse d'augmenter malgré les campagnes de captures qui sont menées tout au long de l'année. Cela ne peut résulter que d'un nourrissage fait par quelques particuliers qui ne se rendent pas compte des dégâts qu'ils causent. Pourtant le nourrissage des animaux errants est passible d'une contravention d'un montant maximum de 450 € et interdit par l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental stipulant qu' « *il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats […], la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gène pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible.* ». Jusque-là conseillée, l'identification des chats est désormais obligatoire. Il est prévu qu'une convention soit signée avec la SPA pour la gestion des « *chats libres* » sur le territoire communal. L'association capturera les chats qui lui seront signalés et les fera stériliser avant de les relâcher sur leur lieu de capture, selon leur état de santé et s'ils n'y sont pas présents en trop grand nombre, provoquant des nuisances pour les riverains. ▮

VIVIANE GRANGENET REÇOIT LE PRIX INITIATIVE RHÔNE ALPES – CATÉGORIE ESPRIT D'ENTREPRISE – POUR LE GALTA DE SAINT-NICOLAS

Il y a deux ans, la Commune de Saint-Gervais rachetait l'épicerie du village de Saint-Nicolas-de-Véroce, en passe de disparaître suite à la cessation d'activité de son propriétaire. C'est Viviane Grangenet, bien connue des Saint-Nicolatains et soutenue activement par les élus, qui reprenait le flambeau et prouvait qu'à 56 ans, il n'est pas trop tard pour se lancer dans un nouveau projet. Viviane a donc transformé l'épicerie saisonnière en véritable pôle de vie au quotidien. Aidée par un prêt d'honneur et un parrainage de Initiative Faucigny Pays du Mont Blanc, elle propose aujourd'hui de multiples services aux clients du village et aux touristes : épicerie, plats préparés, presse, service poste, souvenirs… Le chiffre d'affaires qu'elle s'était fixé a été largement atteint et elle embauche dès cet hiver un CDI à temps partiel et 2 CDD en saison. Les élus de Saint-Gervais se félicitent d'avoir permis de sauver l'épicerie du village de Saint-Nicolas et félicitent Viviane Grangenet d'avoir réussi son projet et reçu cette récompense largement méritée. ▮

SIGNATURE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT COMMUNE ÉCO-EXEMPLAIRE

La mise en œuvre du Grenelle 2 implique la réalisation d'un Programme local de Prévention des déchets dont les axes de travail concernent toutes les actions de détournement ou d'évitement des déchets. L'objectif est de réduire la production d'Ordures Ménagères de 7 % minimum sur les 5 années à venir. Dans ce cadre, le Conseil général 74 a lancé un appel à projet en automne 2011, et a retenu celui du SITOM des Vallées du Mont-Blanc pour la mise en place de l'éco-exemplarité du SITOM et de ses collectivités adhérentes, soit vingt communes et trois communautés de communes.
La commune de Saint-Gervais a donc signé sa charte d'engagement le 9 octobre 2013 avec le SITOM qui poursuit son action auprès de toutes les communes adhérentes, des plus petites aux plus grandes. ▮

CENTENAIRE DE MADAME FAY

Saint-Gervais compte une nouvelle centenaire parmi ses plus fidèles résidents secondaires en la personne de Madame Françoise FAY, née le 23 juillet 1913. La famille possède un chalet dans le quartier du temple et pour cette inconditionnelle de Saint-Gervais et de ses randonnées, c'est tout naturellement ici que cet anniversaire hors du commun a été fêté en famille cet été. La ferme de Cupelin a accueilli l'événement rassemblant toutes générations le 27 juillet dernier. ▮

ZONE DE CIRCULATION À 30KM/H DEVANT L'ÉCOLE DU FAYET

Lors de la dernière réunion publique du Fayet, il avait été évoqué le souhait de voir la circulation ralentie au centre bourg du Fayet. Dans cette optique, un courrier avait été adressé au Conseil général et au Préfet de la Haute-Savoie pour demander le passage en zone de circulation limitée à 30 kilomètres heure de la traversée du bourg du Fayet. Dans sa réponse, le Conseil général rappelle que la route départementale D1205 est classée « *à grande circulation* ». Selon l'Article L110-3 du Code de la Route, ces voies de circulation « *permettant d'assurer la continuité des itinéraires principaux et, notamment le délestage du trafic, la circulation des transports exceptionnels, des convois et des transports militaires et la desserte économique du territoire, justifient, à ce titre, des règles particulières en matière de police de la circulation* ». L'État garde d'ailleurs un droit de regard sur ces routes particulièrement stratégiques et n'a pas autorisé la création d'une « *Zone 30* » sur une portion aussi longue que la traversée du bourg. En revanche, la demande de plus de sécurité au niveau de l'école du Fayet a bien été entendue par le Conseil général et l'État qui ont autorisé la création d'une zone de circulation limitée à 30 kilomètres heure au droit de l'école. Celle-ci est en place depuis la rentrée scolaire de septembre 2013. ▮

RETOUR SUR UN SIÈCLE DE FONCTIONNEMENT DU TRAMWAY DU MONT-BLANC

Centenaire de l'arrivée des premiers voyageurs au Nid d'Aigle en 1913.

La première section du Tramway du Mont-Blanc a été inaugurée en 1909 et dès 1913, le train achemine durant l'été touristes et montagnards au Col de Voza et au pied du glacier de Bionnassay. L'arrivée de la voie au Nid d'Aigle en 1913 inaugure un nouvel itinéraire d'accès à Tête Rousse, par le Sud du massif des Rognes en attendant de continuer son ascension. La déclaration de guerre en 1914, met un terme à toute velléité d'atteindre le toit de l'Europe en train, mais le TMB devient tout de même un équipement incontournable du tourisme haut-savoyard. En 1957, trois automotrices portant le nom d'Anne, Jeanne et Marie, les prénoms des filles du directeur de l'époque, entrent en fonctionnement et permettent l'exploitation à traction électrique. Au XXIe siècle ce sont d'autres travaux ambitieux qui sont mis en œuvre (voir article page 2).

Le centenaire a été fêté comme il se doit sur place l'été dernier, prouvant que Marie, Jeanne, Anne, les trois motrices du TMB, ont encore de belles années devant elles pour le plus grand plaisir des touristes, des skieurs et des alpinistes. Le Tramway du Mont-Blanc est plus vivant que jamais ! ▮

TAXE DE SÉJOUR : UNE CONTRIBUTION DES VACANCIERS AU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE DESTINATION

La Taxe de séjour existe en France depuis 1910. Elle est instituée dans les régions touristiques par les communes ou leurs groupements, dans le but de financer des actions propres à améliorer l'accueil touristique et à accroître la fréquentation touristique. Elle peut être affectée sur décision du Conseil municipal à des dépenses spécifiques et clairement identifiées, visant à développer l'économie touristique.

Le Conseil municipal de Saint-Gervais du 20 février 2013 a décidé d'attribuer l'intégralité du produit de la collecte de la Taxe de Séjour au budget de la régie municipale de l'Office de tourisme créée le 12 décembre 2012 afin de doter la destination Saint-Gervais d'une structure en charge de son développement et pour répondre également aux exigences légales définies par le Code du Tourisme. La Taxe de Séjour représente environ 15 % du budget total de l'Office de tourisme. Les hébergeurs, qui sont en charge de la collecte de cette taxe auprès des vacanciers, sont des acteurs essentiels pour la mobilisation de ces moyens financiers, dont ils bénéficient au travers des opérations de promotion réalisées par l'Office de tourisme. Quant aux vacanciers, ils sont maintenant habitués à s'acquitter de cette taxe qui existe dans de nombreuses destinations touristiques : ils savent que cela permet de dégager des budgets permettant de contribuer à l'organisation et l'amélioration de leur séjour, en termes d'accueil, d'animations, d'équipements, etc.

Qui paie la Taxe de Séjour ? Comment est-elle collectée ?

Ce sont les vacanciers, clients des différents hébergements de la commune de Saint-Gervais qui s'acquittent de la taxe de séjour, redevable par toute personne qui séjourne au moins une nuit sur le territoire de la commune de Saint-Gervais, dans un hébergement marchand, lors d'un séjour touristique ou professionnel, quelle que soit la période de l'année, sauf exonérations. L'hébergeur reçoit en début de saison un tableau des tarifs de la taxe qu'il doit afficher dans son établissement. Il tient ensuite un registre mentionnant le nombre de personnes ayant logé dans l'établissement, le nombre de jours passés, le montant de la taxe qu'il a collecté puis reversé à la commune. Il peut d'ailleurs depuis cette année tout télédéclarer par internet en demandant un code personnel auprès de l'office de tourisme.

Quel est le montant de la taxe de séjour en 2014 ?

Hôtels, résidences de tourisme et meublés de tourisme 4* et 5* : 1,50 €, 3* :1€, 2* : 0,90 €, 1* : 0,75 €, terrains de camping et caravaning : 0,55 €, hôtels et meublés non classés, chambres d'hôtes, gîtes d'étape et de séjour, centres de vacances, maisons familiales et refuges de montagne : 0,40 €. Les montants de la taxe sont votés chaque année par le Conseil municipal. ▮

RÉFORME DE LA RÈGLEMENTATION SUR L'AFFICHAGE PUBLICITAIRE : PRÉ-ENSEIGNES SITUÉES HORS AGGLOMÉRATION

Les nouvelles dispositions pour l'affichage publicitaire issues de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dites « *Grenelle 2* », sont entrées en vigueur le 1er juillet 2012. Elles prévoient notamment la suppression en partie des pré-enseignes dérogatoires qui peuvent, à ce jour sous certaines conditions, être installées hors agglomération. Ainsi, à partir du 13 juillet 2015, seules 3 types d'activités seront autorisées à se signaler hors agglomération :

- fabrication ou vente de produits du terroir par des entreprises locales
- activités culturelles
- monuments historiques classés ou inscrits ouverts à la visite.

Les autres activités antérieurement admises (hôtels, restaurants, garages…) devront désormais être signalées selon le principe de signalisation d'information locale (S.I.L) mise en œuvre par les gestionnaires de voirie (sur Saint-Gervais : par la Commune et le Département de la Haute-Savoie).

Cette signalétique sera abordée dans le cadre du Règlement Local de Publicité (R.L.P) prescrit par délibération du Conseil Municipal du 10 avril 2013 (voir article dans le Projection n°19 – été 2013). ▮

NAISSANCES

JUIN 2013
07 : Lilou Natacha Floriane GOILOT
14 : Joachim LAMANDE
17 : Martin Pierre Antonio FERNANDES
29 : Robin Yannick Fernand BERTHELOT

JUILLET 2013
01 : Jade Léonie RIVIÈRE
05 : Axel Charlie GRANDJACQUES PASQUIER
06 : Lila Charlie Lou PAUL
08 : Elissa Yousra TAOUCHE
14 : Léona BARDOU
16 : Anaé Fanny BERGONZOLI
23 : Théo Clément ROSTAIN
25 : Anthony Jérome TUAZ-TORCHON

AOÛT 2013
02 : Lucie MIGNON BAIZEAU
15 : Lou LAVOIE

SEPTEMBRE 2013
04 : Gaspard Charly MEYER DUCROQUET
06 : Tristan Jack BEAUBE
13 : Léo CHAMBEROD
26 : Nell France DEMOLIS

OCTOBRE 2013 :
03 : Louna PESSARD COTTIN
03 : Luana Filipa PEREIRA RODRIGUES
04 : Eloïse Joséphine Marie LAURENT
08 : Elisor JACQUET
09 : Antoine Thierry Patrick CARTIER TARDIVEL
13 : Enola My Lë GERFAUD-VALENTIN BON NGUYEN
15 : Tess Josiane BERGNA
19 : Diana FARROBINHA BARQUEIRA
19 : Diego FARROBINHA BARQUEIRA
24 : Milan Yoann Philippe CHAUVIERE TARABUSO
27 : Gennaro Luigi TRESSO
30 : Arda TARIM

NOVEMBRE 2013 :
02 : Louise Inès Brunehilde DUSSAC
08 : Soan JULCA COLLIN
16 : Timéo Alexandre TUR
20 : Nathaël Michel Jules GIANNONI

MARIAGES

JUIN 2013
01 : Catherine Sylvie Nathalie FIQUET et Gérald RECH
01 : Angélique Jacqueline Annick LORÉE et Alan BATARD
15 : Amandine BOULORD et Samy Christian Jean-Claude TORRENTE
15 : Isabelle WAGNER et Mathieu QUEREL
22 : Annie JIGUET et Jean-Luc François TISSOT
28 : Emilie Marie Bérengère BAUDRAND et Grant Mathew SCHMIDLECHNER
29 : Kiêu Hanh Marie-Hélène PHAM et Clovis Valentin PERRUCHON

JUILLET 2013 :
06 : Elsa MABBOUX et Luc SACCOMANO
13 : Stéphanie Michelle Patricia GIRAUD et Benoit PEDRONI
13 : Elodie Sandrine Mathilde MAGHAKIAN et Jean-François Antoine LORENZI
27 : Elise Louise Michèle LEPERE et Karl André LEROY
27 : Pascaline BURNET et Damien JACQUEMOUD

AOÛT 2013 :
02 : Margaux Marie Geneviève NAUTON-FOURTEU et Fernando DIAZ CABALLERO
16 : Irina Alexandrovna TAMARINA et Johan Gaël JACQUET
24 : Aurore BURNET et Romain Adrien BONNA
31 : Claire Violette GLOTIN et Jordane Damien ANDRU

SEPTEMBRE 2013 :
06 : Marie Julie Catherine LASCOMBES et Antoine Robert Jacques FRISCH
07 : Christelle Danièle BUTTOUDIN et Phoumano KEOVONGKOT
14 : Anne TABOU et Kevin Eric MAUGRAS
14 : Lydia Marcelle BALMEFRÉZOL et Alain Michel METRAUX
21 : Audrey Martine Françoise LAMARE et Devid Francis Pierre ARRIGONI

DÉCÈS

JUIN 2013
02 : Antoinette MARTINETTI
03 : Jacques Alain STRAMBA
22 : Jean-Claude Alfred Michel LEBLOND
30 : Jean-Jacques STEFEN

JUILLET 2013 :
08 : Marguerite BERTHET veuve DÉPLANCHE
08 : Jean-Claude BEITONE
29 : Philippe Marcel Auguste Albert BEDARIDE

AOÛT 2013 :
04 : Mireille Renée ROGER Veuve NOLOT
05 : Bernard Joseph JACQUET
13 : Gilles François Régis GODEAU
19 : Georges Auguste Adrien MICHAUD
19 : Guy Antoine GUEBEY
24 : Jean-Louis Alphonse ABADIE
28 : Antonio IBARRA-CORDERO

SEPTEMBRE 2013 :
06 : Charles Joseph Auguste VINCENT
07 : Bohdan MATVIENKO SIKAR
08 : Francis Lees DEVINE
21 : Simon Patrick Anthony BATES

OCTOBRE 2013 :
14 : Alice Angèle Augustine LOUVIER
14 : Jacqueline Georgette Léonie PONROY veuve BELMER
19 : Alice Eugénie DUBOIS veuve BERROD

NOVEMBRE 2013 :
01 : Eric Michel JACQUET
05 : Raymond TUAZ-TORCHON
07 : Suzanne Camille NONAT
08 : Antoine François Michel CHAMBEL
12 : Florent Gérard ZEYER
13 : Madeleine Michelle Renée ARTHUIS épouse BUCELLA
26 : Marie Louise DUCREY veuve PAGET
28 : François Marcel BEUCLER

PARRAINAGES CIVILS

JUILLET 2013 :
20 : Valentin Oscar TUFFET-GRANDJACQUES

OCTOBRE 2013 :
05 : Yanis CARRET

DEUX CENTENAIRES SAINT-GERVOLAINES NOUS ONT QUITTÉS CET AUTOMNE

Alice BERROD avait célébré ses 101 ans le 26 mai dernier à l'EHPAD Le Valmontjoie où elle résidait depuis 2006. Institutrice à l'école des Morets puis de Saint-Gervais, conseillère municipale sous Maurice Martel de 1971 à 1977, Alice s'est éteinte le 19 octobre 2013.

Marie PAGET a fêté son centenaire le 15 août 2013 dans l'intimité de son domicile avec ses proches. Elle est décédée le 26 novembre 2013.

Membre actif des donneurs de sang de Saint-Gervais et du bureau de l'association de la foire agricole pendant de très nombreuses années, Raymond TUAZ-TORCHON a été et restera dans le souvenir de tous comme étant la voix de la foire. Avec l'âge, il s'était retiré progressivement de ses nombreux engagements associatifs et avait souhaité passer la main tout en assurant la transition.
Raymond est parti le 5 novembre dernier.
Toutes nos pensées vont à sa famille.

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2014/2015

Les familles résidant sur la commune de Saint-Gervais peuvent inscrire dès à présent leurs enfants nés en 2011 pour la prochaine rentrée scolaire.
Les parents doivent se présenter en mairie, soit au Pôle Vie Locale – Service scolaire (352 avenue du Mont d'Arbois) pour l'école maternelle Marie Paradis, soit au Bureau d'État Civil du Fayet (49 rue de la Poste) pour le groupe scolaire du Fayet, munis des documents suivants :

- un justificatif de domicile de moins de trois mois,
- le livret de famille,
- une pièce d'identité
- si parents séparés, attestation sur l'honneur du 2e parent accordant tout pouvoir à la scolarisation de l'enfant.

Pour toute information sur les formalités à accomplir, s'adresser au Pôle Vie Locale - service scolaire - 04 50 47 78 79 – scolaire@saintgervais.com

RECEVOIR *PROJECTIONS* CHEZ VOUS

Si vous souhaitez recevoir le magazine municipal *Projections* chez vous, merci de nous envoyer un e-mail ou un courrier sur papier libre avec vos coordonnées.
Mairie : 50 avenue du Mont d'Arbois – 74170 Saint-Gervais
E-mail : mairie@saintgervais.com